



## Résiliation contrat Antargaz suite vente de la maison

-----  
Par Bartosz Janaszak

Bonjour,

Nous avons vendue notre maison fin 2018 (23.11.2018).

Nous avons fait toutes résiliations dans les réglés de l'art, mais Antargaz a continue de nous prélever jusqu'à mois de février. En plus ils nous demande de payer tout le stock de la citerne mais en partons nous avons laisser env. 47%. Antargaz a livrer le nouveau propriétaire en avril 2019.

Nous avons en notre possession le AR de la poste (résiliation envoie avec copie l'act de vente).

Nous ne savons plus qua faire et en plus nous avons déménager a l'étranger donc il est tres difficile et cher de appeler antargaz tout le temps.

Est-ce-que quelqu'un peut nous indiquer les démarches a suivre SVP...